

Paris, le 21 mai 2010

Monsieur le Recteur,

Parent d'élève du collège/lycée....., je souhaite vous faire part de mes inquiétudes face à la nouvelle réforme de la formation des enseignants.

J'estime en effet qu'il est fondamental que tous les élèves puissent bénéficier d'un enseignement de qualité dispensé par des enseignants qualifiés. La nouvelle réforme de la formation des enseignants ne constitue pas une avancée dans ce domaine, mais plutôt un recul qui aboutira à terme à une dégradation de l'enseignement de l'Éducation nationale.

Je considère en effet qu'il est inacceptable que l'enseignement dispensé aux élèves soit confié en responsabilité complète à un étudiant sans connaissance de la réalité d'une classe et qui n'aura pas encore suivi une formation professionnelle en alternance. Le fait que des étudiants et futurs enseignants aient un service en responsabilité de 18 heures me paraît totalement inadapté aux exigences du métier .

La FCPE dans une lettre au CSE datée du 12 mai 2010 rappelait fort justement « qu'une formation professionnelle au métier d'enseignant comprenant une période par alternance est un élément déterminant dans la réussite des élèves. Pour nous, il est indispensable que, où qu'elle soit dispensée, la formation préalable des futurs enseignants intègre un nombre significatif d'heures obligatoires et évaluées consacrées à : la connaissance et le renouvellement des pratiques pédagogiques ; la psychologie de l'enfant et de l'adolescent ; la gestion de classe ; l'enseignement en classes hétérogènes ; l'évaluation positive des élèves ; la relation avec les parents ; l'utilisation de ressources, matériels et contenus numériques ; le travail en équipe ; la connaissance du système éducatif [...] La FCPE est consternée par la suppression pure et simple du cahier des charges national de formation des enseignants que prévoit le projet d'arrêté soumis aujourd'hui aux membres du CSE. La simple mention des dix compétences requises pour exercer le métier d'enseignant ne peut suffire à garantir une formation et des recrutements de qualité et la réduction à la portion congrue de la formation continue ne laisse présager d'aucun rattrapage possible. »

L'envoi dans les classes de débutants sortis de l'université en service complet est une décision scandaleuse.

Je vous demande de renoncer à cette réforme dite de « mastérisation » et de mettre en place une formation de qualité pour les enseignants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de ma haute considération.